



santé
famille
retraite
services

Titre Emploi Simplifié Agricole Récapitulatif de cotisations pour la DSN de Février 2025

PEPINIERES VITICOLES VALLEE LOT BEAUMONT

goulepdan

Siret : **438 220 345 00013**

46700 Vire-sur-lot

APE : **0124Z**

Convention collective : **7024 - Convention collective nationale PA /CUMA**

Le paiement sera à effectuer au plus tard le **25/03/2025**

Le règlement sera à effectuer en fonction du mode de paiement que vous avez mis en place auprès de votre MSA (prélèvement, virement, téléversement, chèque).

Pour la DSN envoyée le, 28/02/2025

Cotisations

Cotisations Part Patronales (PP)	311,26 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	2996,93 €
Cotisations Part Ouvrières (PO)	2080,38 €
dont exonération :	0,00 €
dont réduction :	0,00 €
Montant total des cotisations	2391,64 €
Prélèvements à la source (PAS)	0,00 €

Montant net à payer (Cotisations + PAS) : 2391,64 €